

Bruxelles, jeudi 20 juillet 2017

**GOVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES CAPITALE
NOTIFICATION DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES
DU MERCREDI 19 JUILLET 2017**

POINT 45

Désignation d'un médiateur auprès de la STIB.

(GRBC-PS-FL-41.55469)

Décision:

Accord.

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale

- marque son accord sur le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale désignant Monsieur Jean-Pierre Alvin comme médiateur auprès de la STIB, et ce, pour une durée de 3 ans à partir du 1^{er} juillet 2017 ;
- marque son accord sur le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant à la STIB une dotation de 160.000,00 € charge de l'allocation de base 04.002.07.27.1221 du budget général des dépenses de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année 2017, et ce, en vue de couvrir les frais relatifs à la mission de médiateur auprès de la STIB ;
- charge son Ministre ayant la Mobilité et les Travaux Publics dans ses attributions du suivi à réserver à ce dossier.

Cette décision est de notification immédiate.

La Secrétaire,

Sylvie LAHY